

**Questions et réponses dans le cadre de la procédure ouverte pour un accord-cadre pour l'achat, l'entretien et la mise en service de matériel de protection maritime et d'accessoires - Cahier spécial des charges n° S&L/DA/2021/006**

N°	Point/ paragraphe	N° de page	Questions	Réponses
1	E.2.5.1.	50	<p>Dans les exigences minimales pour les lunettes solaires polarisées, il est mis que les verres doivent être anti-buée.</p> <p>Puisque des lunettes solaires polarisées sont demandées, il n'est pas possible d'appliquer un revêtement anti-buée sur les verres. Nous incluons une confirmation écrite de l'un de nos fabricants pour étayer ceci.</p>	<p>L'étude de marché a montré qu'il existe des lunettes solaires polarisées qui répondent aux exigences minimales définies dans le cahier spécial des charges dans le point E.2.5.1.</p> <p>Le fabricant que vous avez contacté l'a également indiqué (« We know that some brands put the anti-fog coating on the outside of the lens, so they can claim that the lens has both anti-fog and anti-reflective coatings »).</p> <p>Le cahier spécial des charges ne sera pas modifié, car une exigence minimale est une disposition essentielle du cahier spécial des charges qui, sur la base de votre question, ne peut pas être modifiée sans mettre en péril l'égalité de traitement de tous les soumissionnaires potentiels.</p>
2			<p>Nous souhaitons participer en tant que fournisseur candidat au contrat-cadre mentionné ci-dessus.</p> <p>Nous avons quelques questions spécifiques, principalement sur les produits dont vous avez besoin.</p> <p>Comment pouvons-nous communiquer à ce sujet ?</p>	<p>La procédure est décrite à la page 9 du cahier spécial des charges : B.7. QUESTIONS/RÉPONSES.</p> <p><i>Les soumissionnaires potentiels sont priés de faire parvenir leurs questions au pouvoir adjudicateur par courrier électronique à l'adresse suivante : <a href="mailto:finprocurement@minfin.fed.be">finprocurement@minfin.fed.be</a>.</i></p> <p><i>Seules les questions qui seront parvenues au pouvoir adjudicateur, le 27 juin 2021 au plus tard, seront traitées. En objet du courrier électronique, le soumissionnaire mentionne « INFO matériel de protection maritime ».</i></p> <p><i>Toutes les questions doivent être posées au moyen du formulaire annexé. Le soumissionnaire potentiel complète pour chaque question toutes les données nécessaires.</i></p> <p><i>Le pouvoir adjudicateur publiera les réponses et les questions sur e-notification (<a href="https://enot.publicprocurement.be">https://enot.publicprocurement.be</a>) et après sur le site</i></p>

				<p>internet du SPF Finances (<a href="http://finances.belgium.be/fr/">http://finances.belgium.be/fr/</a>) à la rubrique « Marchés Publics ».</p> <p><i>Si aucune question n'est posée dans le délai prescrit, il ne sera rien publié.</i></p>
3	E.2.1.1.	41	<p>Dans vos exigences, vous faites référence à des collerettes d'étanchéité et fermetures étanches aux poignets confortables. Le pouvoir adjudicateur pourra sélectionner distinctement le matériau (latex, néoprène, silicone,...) pour chaque combinaison étanche.</p> <p>Vous exigez également une cagoule, qui doit pouvoir être détachée de la combinaison étanche.</p> <p>Une combinaison étanche avec des collerettes d'étanchéité en silicone est un type de combinaison différent de celui d'une combinaison étanche avec des collerettes d'étanchéité et fermetures étanches aux poignets en néoprène ou en latex.</p> <p>Cela s'explique par le fait que la fixation/le dépassement des collerettes d'étanchéité nécessite un anneau en plastique. Cette configuration entre en conflit avec une cagoule détachable (avec fermeture éclair).</p> <p>Questions:</p> <p>1) Peut-on omettre l'utilisation des collerettes d'étanchéité en silicone dans cet appel d'offres ?</p> <p>2) Si ce n'est pas le cas, nous devons techniquement offrir deux types de combinaisons.</p> <p>Serons-nous autorisés à proposer deux de combinaisons ?</p>	<p>Réponse 1) : Non, la combinaison doit être conforme à toutes les exigences techniques spécifiées dans le cahier spécial des charges.</p> <p>Réponse 2) : Vous ne pouvez proposer qu'une seule combinaison et indiquer un seul prix dans votre offre.</p>